

SUBJECT: Social Procurement: Economic Recovery Efforts

File Number: ACS2021-ICS-PRO-0003

Report to Finance and Economic Development Committee on 5 October 2021

and Council 13 October 2021

**Submitted on September 24, 2021 by Will McDonald, Chief Procurement Officer,
Supply Services, Innovative Client Services Department**

**Contact Person: Jennifer McCabe, Business Analyst, Strategic Sourcing, Supply
Services, Innovative Client Services Department**

613-580-2424 x25833, jennifer.mccabe@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

OBJET : Marchés publics sociaux : Efforts de relance économique

Dossier : ACS2021-ICS-PRO-0003

Rapport au Comité des finances et du développement économique

le 5 octobre 2021

et au Conseil le 13 octobre 2021

**Soumis le 24 septembre 2021 par Will McDonald, Chef de l'approvisionnement,
Service Approvisionnement, Direction générale des services novateurs pour la
clientèle**

**Personne ressource : Jennifer McCabe, analyste des activités, Direction de
l'approvisionnement stratégique, Services de l'approvisionnement, Direction
générale des services novateurs pour la clientèle**

613-580-2424 x25833, jennifer.mccabe@ottawa.ca

Quartier : CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REPORT RECOMMENDATION(S)

**That the Finance and Economic Development Committee recommend that
Council:**

1. **Receive this report in response to the motion in Document 4.**
2. **Approve the inclusion of “sustainability” in the Procurement By-law section 3.1, under the definition of “Best Value”.**
3. **Approve the inclusion of a sole-source rationale for social enterprises owned by non-profits or charities in section 22 of the Procurement By-law.**

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Que le Comité des finances et du développement économique recommande au Conseil ce qui suit :

1. **Recevoir ce rapport en réponse à la motion du document 4.**
2. **Approuver l’inclusion de la « durabilité » dans l’article 3.1 du Règlement sur les marchés publics, sous la définition de « meilleure valeur ».**
3. **Approuver l’inclusion d’une justification de fournisseur unique pour les entreprises sociales appartenant à des organismes à but non lucratif ou à des organismes de bienfaisance dans l’article 22 du règlement sur les marchés publics.**

RÉSUMÉ

La Ville d’Ottawa dépense environ un milliard de dollars par année pour une grande variété de biens, de services et de travaux de construction, ce qui en fait une institution clé ayant une influence considérable sur l’économie locale. Dans le cadre des efforts de relance économique de la Ville (COVID-19), il existe des possibilités d’inclure et d’encourager l’utilisation par la Ville de l’approvisionnement durable et social.

L’approvisionnement social peut être une occasion de maximiser la valeur de l’argent des contribuables au profit de la communauté et d’atténuer certains des impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 tout en soutenant une reprise économique équitable.¹ C’est aussi une occasion de soutenir plusieurs des objectifs que le Conseil municipal a identifiés, y compris, mais sans s’y limiter, la diversité et l’inclusion, le développement économique local et l’emploi, la réconciliation, ainsi que la sécurité et le bien-être de la communauté.¹

¹ Stratégie pour l’équité entre les femmes et les hommes – approuvée par le Conseil en 2018, la stratégie globale a été approuvée le 14 avril 2021; le Plan d’action de réconciliation de la Ville d’Ottawa a été approuvé en 2018; la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination – en 2011, la Ville est devenue membre de cette coalition et avance et contribue à ses engagements communs;

Ce rapport résume les initiatives d’approvisionnement social qui ont été explorées par le personnel de la ville, met à jour le Conseil sur les actions prises à ce jour et décrit les plans futurs pour améliorer la durabilité sociale dans les achats de la ville qui soutiennent les efforts globaux de relance économique de la ville.

En outre, le rapport demande l’approbation du Conseil pour mettre à jour le règlement sur les marchés publics afin d’intégrer les entreprises sociales dans les futurs marchés publics de la ville et d’inclure la « durabilité » dans la définition de la meilleure valeur.

CONTEXTE

« L’approvisionnement durable » est l’intégration de considérations sociales, environnementales, éthiques, économiques et culturelles, ainsi que de la qualité, du prix et de la disponibilité dans le processus d’approvisionnement, de la planification à l’élimination. « L’approvisionnement social » consiste à effectuer des achats de manière à promouvoir la création de communautés saines, diverses et inclusives, ce qui inclut la création de possibilités de formation et d’emploi, la promotion d’une main-d’œuvre et de chaînes d’approvisionnement diversifiées, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l’inclusion sociale. Depuis 2013, la directive sur les achats durables de la Ville a aidé les services municipaux à se procurer des biens, des services et des constructions plus durables.

Lors du conseil municipal du 10 février 2021, la motion relative aux efforts de relance économique ([ACS2020-OCC-FED-0001](#)) a été présentée par la conseillère Dudas et approuvée à l’unanimité par les membres du Conseil, comme suit :

1. Dans le cadre des efforts de relance économique de la Ville (COVID 19), demander au chef de l’approvisionnement de recenser les possibilités d’inclure et d’encourager l’utilisation par la Ville de projets d’approvisionnement social et d’entreprises sociales dans l’approvisionnement de la Ville, en étroite collaboration avec le personnel du Développement économique de la Ville, le personnel des Services sociaux et communautaires, le personnel de la Ville faisant partie du Groupe de travail sur les besoins humains, Investir Ottawa, ainsi que les intervenants communautaires, tels que Centraide Est de l’Ontario et la Fondation communautaire, Buy Social

Secrétariat de lutte contre le racisme – La proposition de création du Secrétariat de lutte contre le racisme a été acceptée et adoptée dans le budget 2020 de la Ville; Plan directeur sur le changement climatique – Ce plan a été approuvé par le Conseil en 2020 et informe et influence de nombreuses autres initiatives de la Ville; Plan de sécurité et de bien-être communautaire (PSBEC) – En 2019, le Conseil a approuvé la feuille de route du PSBEC pour ce plan mandaté par la province en vertu de la *Loi de 2018 sur un Ontario plus sûr*.

Canada et d'autres, selon le cas, dans le but de s'assurer que les efforts économiques dirigés par les citoyens, le renforcement de la capacité d'approvisionnement social local et les initiatives de création d'emplois soient inclus dans la stratégie globale de rétablissement de la Ville;

2. Que le directeur de l'approvisionnement présente au Comité des finances et du développement économique, au plus tard à la fin du troisième trimestre de 2021, un rapport sur les mesures prises pour renforcer la durabilité sociale dans l'approvisionnement de la ville, ainsi que des recommandations visant à intégrer les entreprises sociales dans les futurs approvisionnements de la ville, pour examen par le Comité et le Conseil; et
3. Que les possibilités de marchés publics sociaux soient envisagées dans le cadre de projets lancés par d'autres niveaux de gouvernement, le cas échéant.

Cette motion était accompagnée d'une directive au personnel donnée par le conseiller King, comme suit :

Que le personnel soit chargé des activités suivantes :

1. Élaborer une approche qui accroît la diversité de la chaîne d'approvisionnement de la ville en offrant aux divers fournisseurs un accès équitable aux processus concurrentiels de passation de marchés de la ville, en particulier ceux des groupes les plus défavorisés, y compris les femmes entrepreneurs racialisées et autochtones.
2. Explorer la possibilité d'augmenter le nombre de possibilités d'emploi, d'apprentissage et de formation offertes aux personnes défavorisées sur le plan économique, y compris celles issues des communautés en quête d'équité :
 - a. Les populations autochtones
 - b. Les groupes racialisés/minorités visibles
 - c. Les personnes handicapées
 - d. Les nouveaux arrivants/nouveaux immigrants
 - e. Les femmes

f. Les personnes LGBTQ+.

Ce rapport décrit l'approche adoptée par le personnel pour identifier et encourager l'utilisation de l'approvisionnement social et des entreprises sociales dans les activités d'approvisionnement de la ville, y compris les recommandations visant à modifier le règlement sur l'approvisionnement, les changements aux opérations d'approvisionnement et les stratégies à long terme pour promouvoir l'approvisionnement socialement durable.

Analyse du marché

Les municipalités de tout le Canada explorent des moyens de créer une richesse communautaire en mettant l'accent sur la communauté dans les activités de marché comme les achats institutionnels et la construction d'infrastructures. Il s'agit notamment de construire des infrastructures communautaires, d'accroître la capacité locale des entreprises sociales et des petites entreprises, de rendre les processus d'approvisionnement plus accessibles aux entreprises sociales et aux entreprises à propriété diversifiée, et de créer des possibilités d'emploi et de formation comme moyen de partager la prospérité plus largement et équitablement.

Le personnel a examiné les approches en matière d'approvisionnement social de quinze municipalités canadiennes afin de connaître les pratiques exemplaires. Nombre d'entre elles commencent tout juste à explorer l'approvisionnement social, tandis que d'autres, comme Toronto, Vancouver, Calgary et Halifax, ont mis en œuvre des programmes d'approvisionnement social à des degrés divers.

Certaines municipalités, comme la ville de Toronto, ont mis l'accent sur l'amélioration de la diversité de la chaîne d'approvisionnement et l'intégration de la valeur sociale dans les projets de construction par le biais d'accords sur les avantages pour la collectivité. D'autres, comme la ville d'Edmonton, ont mis en place une exigence de salaire de subsistance dans leurs contrats. La ville de Calgary est également en train d'intégrer l'approvisionnement social (qu'elle appelle « approvisionnement axé sur les avantages ») dans ses pratiques commerciales. Le personnel continuera de surveiller les meilleures pratiques des municipalités comparables à travers le Canada à mesure que l'approvisionnement social se répand.

Directives sur les achats durables

Les lignes directrices de la ville en matière d'approvisionnement durable, examinées plus loin dans le rapport, comprennent cinq facteurs de durabilité :

Environnemental – mener les achats de manière à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergie, les déchets et la

toxicité, soutenir les industries et les technologies propres et renouvelables, et soutenir les efforts de résilience face au changement climatique.

Éthique – en incluant le Code de conduite des fournisseurs comme norme minimale de travail pour les fournisseurs de la Ville d’Ottawa et leurs sous-traitants.

Économique – mener les achats de manière à promouvoir un développement économique local ou régional inclusif et à contribuer à la prospérité des résidents d’Ottawa.

Social – mener les achats de manière à promouvoir la création de communautés saines, diverses et inclusives, ce qui inclut la création de possibilités de formation et d’emploi, la promotion d’une main-d’œuvre et de chaînes d’approvisionnement diversifiées, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l’inclusion sociale.

Culturel – mener les achats de manière à promouvoir l’expression artistique et à contribuer au patrimoine de la ville d’Ottawa.

L’approvisionnement social peut être une occasion de maximiser la valeur de l’argent des contribuables au profit de la communauté et d’atténuer certains des impacts négatifs de la pandémie de COVID-19. C’est également une occasion de soutenir plusieurs des objectifs que le Conseil municipal a identifiés, y compris, mais sans s’y limiter, la diversité et l’inclusion, le développement économique local et l’emploi, la réconciliation et la sécurité et le bien-être de la communauté.²

Parmi les exemples spécifiques d’activités d’achat social, citons l’achat de biens et de services auprès de divers fournisseurs et d’entreprises sociales, l’intégration d’exigences en matière d’avantages sociaux dans les documents d’achat et l’évaluation des entreprises qui soumissionnent pour des contrats de la ville en fonction de leur

² Stratégie sur la condition féminine et l’équité des genres – approuvée par le Conseil en 2018, la stratégie globale a été approuvée le 14 avril 2021; le Plan d’action de réconciliation de la Ville d’Ottawa a été approuvé en 2018; la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination – en 2011, la Ville est devenue membre de cette coalition et avance et contribue à ses engagements communs; Secrétariat de lutte contre le racisme – La proposition de création du Secrétariat de lutte contre le racisme a été acceptée et adoptée dans le budget 2020 de la Ville; Plan directeur sur le changement climatique – Ce plan a été approuvé par le Conseil en 2020 et informe et influence de nombreuses autres initiatives de la Ville; Plan de sécurité et de bien-être communautaire (PSBEC) – En 2019, le Conseil a approuvé la feuille de route du PSBEC pour ce plan mandaté par la province en vertu de la Loi de 2018 sur un Ontario plus sûr.

capacité à fournir le bien, le service ou la construction requis, ainsi que de leur impact sur la communauté.

Une forme d'approvisionnement social couramment citée est la passation de marchés avec des entreprises sociales, qui sont définies par Buy Social Canada comme « des entreprises qui vendent des biens et des services, qui intègrent un objectif social, culturel ou environnemental dans leurs activités et qui réinvestissent la majorité de leurs bénéfices dans leur mission sociale ».

Avantages des marchés publics sociaux

Le personnel a identifié quatre grandes catégories d'avantages sociaux qui peuvent être ciblés par diverses stratégies :

1. **L'emploi** : Accroître les possibilités d'emploi pour les personnes défavorisées sur le plan économique et celles issues des communautés en quête d'équité : Les peuples autochtones, les Noirs et les autres groupes racialisés, les personnes handicapées, les nouveaux immigrants, les femmes, les jeunes, les personnes 2SLGBTQQIA et les anciens combattants.
2. **Compétences et formation** : Engagement accru avec les établissements d'enseignement, et offre d'apprentissages et de formations débouchant sur des qualifications reconnues aux individus issus de groupes méritant l'équité.
3. **Diversité de la chaîne d'approvisionnement** : Une plus grande diversité des fournisseurs, y compris une augmentation des achats auprès d'entreprises sociales, de petites entreprises locales et d'entreprises appartenant à des intérêts divers.
4. **Développement communautaire** : Engagement communautaire, fourniture de services communautaires/de contributions culturelles et d'infrastructures communautaires.

Ces avantages peuvent être intégrés aux activités de la ville de multiples façons, en fonction des objectifs du service, de la stratégie d'approvisionnement et des biens, services ou travaux de construction achetés. L'intégration dans les opérations de la ville pourrait inclure l'adaptation des opérations d'approvisionnement pour améliorer la facilité d'accès, l'évaluation de la performance des fournisseurs et de l'impact social, les exigences contractuelles qui définissent les impacts sociaux que la ville souhaite voir et les accords d'avantages communautaires. Les avantages tels que la diversité de la

chaîne d'approvisionnement peuvent être influencés par un meilleur accès aux opportunités d'approvisionnement et par des améliorations du processus d'approvisionnement.

Comme l'indique le règlement sur les achats, les ministères sont responsables des exigences opérationnelles, notamment les énoncés des travaux, les énoncés des besoins, les spécifications techniques, etc. et le Service des approvisionnements est responsable du processus d'approvisionnement. En d'autres termes, les ministères sont responsables de ce qui est acheté et le Service des approvisionnements est responsable de la façon dont l'achat est effectué.

En tant qu'institution locale d'ancrage, la Ville est bien placée pour influencer les meilleurs résultats de ses activités d'approvisionnement. L'approvisionnement social est un levier supplémentaire qui soutient ces objectifs et peut être un pilier qui soutient une reprise économique équitable après la pandémie mondiale COVID-19.³

DISCUSSION

L'objectif de ce rapport est de résumer les initiatives d'approvisionnement social qui ont été explorées par le personnel de la Ville d'Ottawa et de mettre à jour le Conseil sur les mesures prises à ce jour pour améliorer la durabilité sociale dans l'approvisionnement de la Ville à l'appui des efforts de relance économique de la Ville. Il contient également des recommandations visant à intégrer les entreprises sociales dans les futurs marchés publics de la Ville et à inclure la « durabilité » dans la définition de la meilleure valeur.

Réseau de partenaires

Les recherches du personnel ont confirmé qu'un programme d'approvisionnement social efficace nécessite le développement d'un réseau de personnel, de partenaires communautaires et de l'industrie pour soutenir la définition des résultats, l'identification des obstacles et des opportunités et la fourniture d'avantages sociaux. Les services d'approvisionnement peuvent servir de pont entre ces groupes et ont commencé par mettre en place un réseau composé de neuf secteurs de services de la ville, de six partenaires communautaires et de sept groupes représentatifs de l'industrie afin de présenter l'idée de l'approvisionnement social et d'établir les conditions nécessaires à sa réussite.

³ An Equity Lens – Impacts of COVID-19 on Populations of Greatest Needs, Ville d'Ottawa, avril 2020; COVID-19 Economic Update and Recovery and Rebound Program (ACS2021-PIE-EDP-0018); Note technique : Incidence sexospécifique de la COVID-19, 25 mars 2020 ([lien](#)); Une optique d'équité à la reprise après la COVID-19 : Recommandations, juin 2020 ([lien](#)).

L'engagement est une composante essentielle d'un programme d'approvisionnement social réussi. Avant que la Ville n'établisse des exigences en matière d'avantages sociaux dans le cadre de ses achats, un réseau établi de partenaires doit être mis en place pour soutenir la prestation d'avantages sociaux. Un réseau de partenaires établi non seulement aide les fournisseurs à impact social à accéder aux possibilités d'approvisionnement et à fournir des avantages sociaux à la Ville, mais fournit également des informations essentielles sur les obstacles systémiques auxquels les entreprises à impact social sont confrontées lorsqu'elles tentent d'accéder aux marchés publics de la Ville.

L'engagement avec les groupes industriels est vital pour l'approvisionnement social parce que les possibilités d'avantages sociaux vont au-delà des contrats entre la ville et ses fournisseurs. Les fournisseurs de la ville ont des chaînes d'approvisionnement qui ne sont pas visibles pour le personnel et trouver des opportunités d'avantages sociaux dans ces chaînes d'approvisionnement nécessite l'engagement de l'industrie.

Jusqu'à présent, l'engagement de l'industrie s'est principalement concentré sur l'industrie de la construction, car la construction présente la plus grande opportunité pour l'approvisionnement social étant donné ses longues chaînes d'approvisionnement et le fait qu'environ 50 pour cent des dépenses annuelles de la ville sont consacrées à la construction et aux activités connexes. L'objectif de ces réunions était de présenter l'idée de l'approvisionnement social à l'industrie, d'obtenir des commentaires sur la façon dont les avantages sociaux peuvent être intégrés efficacement dans les projets de construction, et de déterminer une compréhension de base des avantages sociaux et communautaires que la construction de la ville fournit déjà.

Le personnel du Service des approvisionnements continuera de collaborer avec les services municipaux et les partenaires communautaires et industriels tout au long des phases de développement et d'opérationnalisation de tout futur programme d'approvisionnement social.

Groupe consultatif sur les marchés publics sociaux

Afin de soutenir le développement du réseau requis de partenaires du personnel, de l'industrie et de la communauté, un groupe consultatif sur l'approvisionnement social a été créé. Ce groupe est composé de représentants des services d'approvisionnement, du développement économique, de l'emploi et des services sociaux, ainsi que des services d'équité entre les sexes et les races, d'inclusion, de relations avec les Autochtones et de développement social. Le groupe conseille le personnel des Services

d'approvisionnement et aide à définir les résultats, à fournir un soutien aux fournisseurs et aux services, et à établir des liens avec les partenaires communautaires pour élargir l'engagement externe. En fin de compte, le groupe consultatif sur l'approvisionnement social formera la base qui soutiendra la prestation d'avantages sociaux et communautaires dans les initiatives d'approvisionnement social à venir.

Changements dans les opérations de passation de marchés (recommandations n° 2 et n° 3 du rapport)

Bien que les possibilités d'approvisionnement de la Ville soient affichées publiquement, le personnel a entendu tout au long du processus d'engagement que l'accès aux processus d'approvisionnement de la Ville peut être difficile pour les petites entreprises, les entreprises sociales et les entreprises à propriété diversifiée. À la suite de cet engagement, le personnel a identifié diverses possibilités d'adapter les processus d'approvisionnement, de soutenir et de conseiller le personnel des services sur l'intégration des impacts sociaux dans leurs opérations et objectifs commerciaux, et d'habiliter et d'encourager ces fournisseurs potentiels à participer aux marchés publics de la Ville. Ces modifications apportées aux opérations d'approvisionnement sont les suivantes :

1. Recommandation n° 2 visant à mettre à jour la définition de la « meilleure valeur » afin de faire spécifiquement référence à la durabilité.
2. Recommandation n° 3 : approuver une justification de l'attribution d'un marché unique aux entreprises sociales détenues par des organisations à but non lucratif ou de bienfaisance.
3. Élargissement et mise à jour de la ligne directrice sur les marchés publics durables
4. Encourager la participation d'entreprises appartenant à la diversité aux marchés publics de la ville et la certification en tant qu'entreprise appartenant à la diversité.
5. Distribution accrue du calendrier des offres à commandes
6. Formation des fournisseurs pour les soumissions d'offres

Recommandation n° 2 – Définition de la « meilleure valeur » :

L'approvisionnement durable en général, et l'approvisionnement social en particulier, signifie maximiser la valeur dérivée d'un contrat à l'appui des objectifs de la Ville. De nombreux services municipaux ont pris en compte et intégré efficacement la durabilité

dans leurs activités commerciales et, par conséquent, dans leurs processus d'approvisionnement. Afin de clarifier davantage et de promouvoir l'inclusion de la durabilité dans les activités commerciales et l'approvisionnement à l'échelle de la Ville et de s'aligner sur les pratiques exemplaires d'autres municipalités, le Service des approvisionnements recommande que la « durabilité » soit incluse explicitement dans la définition de « meilleure valeur » du Règlement sur l'approvisionnement, tel qu'indiqué ci-dessous et décrit plus en détail dans le document 1 ci-joint :

« Meilleur rapport qualité-prix » signifie l'équilibre optimal entre la performance, la durabilité et le coût, déterminé conformément à un plan d'évaluation prédéfini. »

L'objectif de cette recommandation est de formaliser la prise en compte de la durabilité sociale, environnementale, économique, éthique et culturelle dans l'ensemble des processus d'approvisionnement de la ville, de la planification à l'élimination.

Recommandation n° 3 – Justification du recours à un fournisseur unique pour les entreprises sociales :

Afin de soutenir le développement des entreprises sociales sur le marché d'Ottawa et de permettre aux activités d'approvisionnement de la Ville d'avoir un impact positif sur la reprise économique de la ville à la suite de la pandémie de COVID-19, le personnel recommande au Conseil d'approuver une nouvelle justification de l'attribution d'un contrat à fournisseur unique en vertu de l'article 22 du Règlement sur l'approvisionnement, permettant à la Ville d'attribuer des contrats à fournisseur unique à des entreprises sociales appartenant à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance, tels qu'identifiés ci-dessous et décrits plus en détail dans le document 1 ci-joint :

22. (1) L'exigence d'un appel d'offres concurrentiel pour les biens, les services et les travaux de construction peut être levée sous l'autorité conjointe du directeur compétent et du Service des approvisionnements et remplacée par des négociations par le directeur et le Service des approvisionnements dans les circonstances suivantes :

...

- (k) pour les biens et services, lorsque le fournisseur est une entreprise sociale appartenant à une organisation à but non lucratif ou à une organisation caritative enregistrée.

Étant donné les défis associés à la validation d'une entreprise en tant qu'entreprise sociale, et étant donné que les entreprises qui commencent en tant qu'entreprises sociales peuvent minimiser leur mission d'impact social au fil du temps sans aucun changement de la structure de l'entreprise ou du statut fiscal, il est recommandé que cette disposition soit limitée aux entreprises sociales où le produit de ces contrats est garanti d'être réinvesti dans la communauté, comme c'est le cas pour les organisations à but non lucratif et les organismes caritatifs.

L'objectif de la recommandation 3 est de tirer parti des activités d'achat de la ville pour contribuer plus efficacement à la reprise économique de la communauté après la pandémie de COVID-19 en donnant au personnel les moyens de s'approvisionner auprès d'entreprises sociales lorsque cela est possible.

Directive sur les marchés publics durables :

Les lignes directrices sur les achats durables ont été élaborées en 2013 en réponse à l'approbation par le Conseil du rapport daté du 14 février 2012 ([ACS2012-ICS-CSS-0005](#)). Ce rapport présentait les résultats finaux de l'initiative de planification conjointe de la Ville d'Ottawa, de la Ville de Gatineau et de la Commission de la capitale nationale, plus précisément le Plan de durabilité et de résilience, le Plan d'énergie et d'émissions et le Plan de prévention et d'atténuation des risques. Les lignes directrices ont été conçues pour aider les services municipaux à intégrer la durabilité dans les achats de la Ville. Il s'agit d'un document consultatif dont le but est d'ancrer la durabilité dans la culture de l'organisation en habilitant le personnel des services à rechercher des produits et des services plus durables, à s'engager auprès des fournisseurs pour trouver des solutions plus durables, à définir des objectifs durables qui s'alignent sur les mandats opérationnels et, enfin, à refléter ces objectifs dans leurs activités commerciales et d'approvisionnement.

La ligne directrice actualisée sur les achats durables élargira et actualisera les outils mis à la disposition du personnel et se veut un document vivant qui sera continuellement mis à jour au fur et à mesure que les meilleures pratiques seront définies et que de nouveaux outils seront mis à disposition.

Les mises à jour de la directive sur les marchés publics durables sont les suivantes :

- Une enquête sur la participation des fournisseurs que les services peuvent utiliser pour déterminer comment rendre les contrats existants plus durables et effectuer des recherches sur les options durables disponibles pour fournir les biens et services requis. L'enquête peut être adaptée pour être utilisée comme

critère dans les appels d'offres de la Ville, ou comme outil d'étude de marché qui permettra aux services de prendre des décisions commerciales plus éclairées. Elle comprend des conseils sur la façon de planifier des événements plus durables, qu'il s'agisse de réunions d'équipe ou de grands rassemblements publics.

- Un menu de valeur sociale, qui permettra aux ministères d'évaluer les impacts communautaires des soumissionnaires. L'outil permettra aux ministères d'évaluer et d'attribuer des points d'évaluation aux soumissionnaires qui, par exemple, ont des programmes de diversité, des programmes de mentorat et des programmes d'expérience professionnelle.

Le personnel chargé des achats a reçu une formation sur les lignes directrices actualisées en matière d'achats durables et sera mieux équipé pour conseiller le personnel des services sur l'utilisation des outils.

Amélioration de la participation des entreprises sociales aux marchés publics de la ville :

Suivant les pratiques qui ont été établies dans la ville de Toronto et la ville de Brampton, entre autres, le personnel s'en remet à des organisations tierces pour entreprendre le processus de validation pour savoir si une entreprise est une entreprise sociale. À l'heure actuelle, les entreprises sociales peuvent être certifiées par Buy Social Canada ou localement par le Centre for Social Enterprise Development. Ces organisations mettent leurs répertoires à la disposition du public, et le personnel a utilisé ces données pour commencer à suivre les entreprises sociales qui participent actuellement aux activités d'approvisionnement et à utiliser cette information pour informer sa stratégie visant à améliorer la participation des entreprises sociales.

Comme indiqué ci-dessus à propos de la recommandation n° 2, la capacité du marché des entreprises sociales à Ottawa est encore en développement. En 2019 et 2020, la Ville a attribué 36 contrats à des entreprises sociales certifiées soit par Buy Social Canada, soit par le Centre for Social Enterprise Development, pour une dépense totale de 1,16 million de dollars. Toutefois, en raison de l'augmentation des investissements dans le développement des entreprises sociales au cours des trois dernières années par des organisations comme la Fondation communautaire d'Ottawa et du soutien offert aux entreprises sociales par le Centre pour le développement des entreprises sociales, un certain nombre d'entreprises sociales supplémentaires sont actuellement en

incubation et pourraient potentiellement développer leur capacité à servir les opérations de la Ville dans les années à venir.

Il convient de noter que cette analyse ne tient pas compte de la participation des entreprises sociales plus en aval dans les chaînes d'approvisionnement de la ville, où un fournisseur principal peut sous-traiter à une entreprise sociale.

Amélioration de la participation des entreprises appartenant à la diversité dans les marchés publics de la ville :

L'accès équitable aux entreprises appartenant à divers groupes a été identifié comme une autre opportunité où les achats de la ville peuvent avoir un impact social supplémentaire. Les entreprises appartenant à des intérêts divers sont des entreprises détenues à 51 % par des femmes, des Autochtones, des Noirs et d'autres groupes racialisés, des 2SLGBTQQA, des anciens combattants et des personnes handicapées.

Les défis liés à la validation du statut des entreprises à propriété mixte sont similaires aux défis liés à la validation du statut des entreprises sociales qui sont décrits ci-dessus. Comme c'est le cas pour la validation du statut des entreprises sociales, les municipalités, y compris la ville de Toronto et la ville de Brampton, font appel à des organisations tierces pour les aider à identifier et à certifier les entreprises à propriété mixte. Il s'agit notamment d'organisations telles que : Women Business Enterprises, le Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council, la Chambre de commerce LGBT+ du Canada, le Inclusive Workplace Supply Council of Canada et le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone.

À l'heure actuelle, un nombre limité de fournisseurs de la région d'Ottawa sont certifiés comme entreprises à propriété diversifiée. En s'engageant auprès de la communauté des fournisseurs, le personnel espère faire connaître le processus d'accréditation en préparation de toute initiative future qui pourrait dépendre de l'accréditation des fournisseurs. Par exemple, tous les appels d'offres émis par la Ville sont maintenant accompagnés d'un avis à tous les fournisseurs potentiels les encourageant à demander la certification s'ils sont admissibles.

Offres permanentes :

Grâce au processus d'engagement, le personnel a appris que les petites entreprises, les entreprises sociales et les entreprises à propriété diversifiée ont de la difficulté à connaître les possibilités d'approvisionnement qui leur sont offertes. Pour remédier à

cette situation, le personnel chargé de l'approvisionnement a créé un calendrier d'offres à commandes qui sera affiché sur Ottawa.ca et distribué à grande échelle parmi le personnel municipal des services de développement économique et des services sociaux et communautaires, ainsi qu'aux partenaires communautaires tels que le Centre for Social Enterprise Development, pour une diffusion ultérieure. Cette approche maximise la distribution du calendrier de la Ville pour atteindre les secteurs sous-représentés de la communauté qui pourraient être en mesure de fournir un bien ou un service dont la Ville a besoin, mais qui autrement ne seraient pas au courant d'une telle possibilité.

Les fournisseurs qui sont certifiés comme des entreprises sociales et qui sont admissibles aux offres à commandes seront identifiés comme des entreprises sociales sur les listes internes d'offres à commandes de la Ville. Le personnel du service aura une visibilité sur l'impact social des fournisseurs, ce qui favorisera la sensibilisation des employés de la Ville aux entreprises sociales et leur permettra de cibler les commandes subséquentes vers les organisations qui répondent spécifiquement aux objectifs sociaux du service.

Processus de soumission des offres :

Le personnel a également appris du groupe consultatif sur les marchés publics sociaux et des partenaires communautaires que la soumission à un appel d'offres de la Ville est complexe et que de nombreuses petites entreprises, entreprises sociales et entreprises appartenant à des minorités n'ont pas l'expertise nécessaire pour soumettre une soumission viable, même si elles ont l'expertise commerciale pour fournir le bien ou le service faisant l'objet du marché. Bien que les documents d'approvisionnement soient régulièrement révisés pour en assurer la clarté, la cohérence et le langage clair, les exigences commerciales et juridiques ajoutent un niveau de complexité propre aux marchés publics.

Au cours de l'année à venir, le personnel préparera du matériel de formation pour aider les fournisseurs à présenter une soumission dans le cadre d'un appel d'offres de la Ville. Cette formation sera élaborée en tenant compte des entreprises sociales, des petites entreprises et des entreprises à propriété diversifiée, et sera mise à la disposition de tous les vendeurs potentiels sur Ottawa.ca. Elle sera également distribuée au sein du même réseau d'employés et de partenaires communautaires qui distribuent le calendrier des offres à commandes.

Le personnel du Service des approvisionnements a également mis à jour le matériel de formation interne afin d'y inclure des références actualisées à la Directive sur l'approvisionnement durable et une explication de la façon dont les considérations de durabilité maximisent la valeur que la Ville tire de ses contrats. Cette formation, Fondements en approvisionnement, a été dispensée lors d'une séance de formation virtuelle le 15 juillet 2021 et une deuxième séance est prévue le 26 octobre 2021, après quoi l'enregistrement sera mis à la disposition de tout le personnel. Le matériel de formation destiné aux détenteurs de la carte d'achat de la ville a également été mis à jour afin de promouvoir les considérations de durabilité dans les achats de faible valeur. Ces deux supports de formation font référence aux outils de durabilité sociale qui seront mis à disposition dans la directive sur les achats durables.

Stratégies à long terme : exigences contractuelles

Les services d'approvisionnement travaillent avec les services juridiques pour déterminer comment l'obtention d'impacts sociaux définis peut être efficacement incluse dans les conditions contractuelles. Il peut s'agir, par exemple, d'exiger qu'un pourcentage défini de la valeur du contrat soit consacré à des entreprises à impact social tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ou qu'un pourcentage des nouvelles embauches pour le projet provienne de groupes bénéficiant de l'équité.

Ce type d'approvisionnement social est le plus susceptible d'entraîner une augmentation des coûts car les impacts sociaux sont des conditions supplémentaires que l'entrepreneur doit respecter et pour lesquelles la Ville doit payer. Cette approche se traduit également par une complexité accrue des contrats, car plus la ville exerce un contrôle sur le mode de fonctionnement d'un entrepreneur principal afin de fournir le bien, le service ou la construction requis, moins la ville peut tenir l'entrepreneur principal responsable de toute défaillance dans l'exécution du contrat.

Le personnel continuera également à s'engager auprès de l'industrie de la construction. La priorité accordée au secteur de la construction est susceptible d'offrir les meilleures possibilités d'impact social, étant donné le montant des investissements de la Ville dans les infrastructures, le nombre de personnes employées dans le secteur de la construction et ses chaînes d'approvisionnement relativement longues. Cela dit, les projets de construction sont également parmi les contrats les plus complexes et les plus difficiles de la Ville, ce qui signifie que le risque d'inclure des avantages sociaux supplémentaires comme objectifs du contrat est proportionnellement plus complexe et plus difficile.

La Ville n'a pas de contrôle direct sur les chaînes d'approvisionnement dans le cadre de ses contrats de construction. Le partenariat avec l'industrie et la communauté est donc vital pour le succès de toute initiative d'approvisionnement social.

L'engagement de l'industrie comprendra une évaluation des impacts sociaux actuels des contrats de construction de la ville et des discussions sur la façon dont ces impacts peuvent être améliorés tout en atténuant les risques pour les opérations de construction. L'engagement préliminaire avec les syndicats sera également élargi afin de discuter d'une plus grande participation des candidats économiquement défavorisés et de ceux provenant de groupes méritant l'équité.

Stratégies à long terme : Accords de prestations communautaires

Les Ententes sur les retombées locales (ERL) sont un autre moteur de l'approvisionnement social et représentent une initiative de renforcement de la richesse communautaire à long terme. Les ERL sont définies comme des ententes négociées entre un agent de développement privé ou public et une coalition de groupes communautaires⁴. La coalition représente les intérêts de la communauté la plus touchée par les processus de planification des infrastructures et d'aménagement du territoire et travaille avec le propriétaire et l'entrepreneur pour définir et fournir des avantages communautaires lors des phases de planification et de construction. Les coalitions recrutent généralement leurs membres dans les quartiers qui entourent directement les projets importants et cherchent à maximiser les opportunités économiques offertes par les projets de développement, en particulier ceux qui sont subventionnés par des fonds publics. Par exemple, les membres et les organisations de la communauté sont représentés par l'Ottawa Community Benefits Network (OCBN) en ce qui concerne les développements tels que Heron Gate⁵. Le personnel continuera à suivre les progrès du groupe de travail de Heron Gate sur le développement de la main-d'œuvre et l'approvisionnement social et à appliquer les leçons apprises aux plans futurs.

L'approche de la ville de Vancouver en matière d'ERL s'applique aux aménagements de propriété publique et privée. Vancouver a commencé à explorer les ERL au début des années 2000, ce qui a donné lieu à une ERL pour le développement du village olympique du millénaire en 2007, entre autres exemples, et à la mise en œuvre d'une politique d'ERL en 2018. La politique de Vancouver prévoit que tout projet de développement d'une certaine taille, qu'il soit public ou privé, doit être assorti d'une entente sur les avantages pour la collectivité qui respecte des normes précises en matière d'approvisionnement social, d'approvisionnement local et d'emploi⁶.

La ville de Toronto a commencé à explorer les ERL dans le contexte de sa stratégie de réduction de la pauvreté de 2015 et de son programme d'approvisionnement social de

⁴ Ententes sur les retombées locales [110_community_benefits_agreements.pdf \(utoronto.ca\)](#)

⁵ MOTION NO 59/6 de la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2021 ([lien](#)).

⁶ [Community Benefit Agreements Policy | City of Vancouver; Report - Community Benefit Agreement Policy: 2018 Sep 18 \(vancouver.ca\)](#);

2016. Elle a depuis élaboré un ensemble de stratégies et de programmes de développement de la richesse communautaire qui se sont cristallisés dans son Cadre des avantages communautaires en 2019. Le Cadre des avantages communautaires est actuellement au stade de l'élaboration et de la mise à l'essai et vise à orienter le soutien et à assurer la coordination entre les divisions, les organismes et les sociétés de la Ville de Toronto qui ont des initiatives d'avantages communautaires existantes ou qui en élaborent de nouvelles⁷.

Vancouver et Toronto ont identifié le besoin de développer une infrastructure de base, comprenant des processus d'embauche sociale et locale fiables, des processus de suivi des données et de production de rapports, des structures de contrôle et des procédures pour guider les parties prenantes. Cette infrastructure de base nécessaire n'est pas actuellement présente sur le marché d'Ottawa.

Le personnel a commencé à s'engager auprès de l'OCBN pour explorer le développement de l'infrastructure de base requise qui pourrait soutenir la mise en œuvre d'un modèle d'ERL à Ottawa.

Par exemple, le personnel du Service des approvisionnements a aidé l'équipe de projet conjointe de la Bibliothèque publique d'Ottawa et de Bibliothèque et Archives Canada à explorer les possibilités d'avantages communautaires, y compris la participation d'entreprises sociales, dans la construction et l'exploitation de la nouvelle bibliothèque principale. Le personnel a également consulté l'OCBN dans le cadre de la planification et de l'aménagement des plaines Lebreton et élabore actuellement des recommandations pour la Commission de la capitale nationale dans le cadre de cet aménagement. Le personnel continuera de s'engager avec le réseau de partenaires à développer des systèmes et une infrastructure pour soutenir les ERL et rendra compte de ces progrès chaque année dans le rapport Bilan de l'année d'approvisionnement.

Prochaines étapes

L'approvisionnement social est une entreprise très complexe qui comporte de nombreuses définitions possibles de la réussite et des moyens d'y parvenir. Le personnel du Service des approvisionnements continuera à élaborer des outils pour aider les ministères à maximiser la valeur sociale de leurs contrats et à élargir les lignes directrices sur l'approvisionnement durable. Le personnel du Service des approvisionnements continuera également à faire appel au groupe consultatif sur l'approvisionnement social, aux partenaires communautaires et aux groupes de l'industrie pour mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'intégration d'un plus grand nombre d'entreprises sociales et d'entreprises à propriété diversifiée dans les activités d'approvisionnement de la Ville et pour explorer les pratiques exemplaires en matière

⁷ [Community Benefits Framework – City of Toronto](#)

de passation de marchés à incidence sociale et d'ententes sur les avantages pour la collectivité.

Des mises à jour seront fournies chaque année par le biais du rapport sur le bilan de l'année des marchés publics et comprendront des informations sur la participation des entreprises sociales aux marchés publics de la ville, les initiatives visant à soutenir la diversité de la chaîne d'approvisionnement et les progrès relatifs aux stratégies à long terme.

DÉFINITIONS

« L'approvisionnement durable » est l'intégration de considérations sociales, environnementales, éthiques, économiques et culturelles ainsi que de la qualité, du prix et de la disponibilité dans le processus d'achat, de la planification à l'élimination.

L'« approvisionnement social » consiste à effectuer des achats de manière à promouvoir la création de communautés saines, diverses et inclusives, ce qui inclut la création de possibilités de formation et d'emploi, la promotion d'une main-d'œuvre et de chaînes d'approvisionnement diversifiées, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de l'inclusion sociale.

Les « entreprises sociales » sont des entreprises qui vendent des biens et des services, intégrant un objectif social, culturel ou environnemental dans leur activité et réinvestissant la majorité de leurs bénéfices dans leur mission sociale.

La « richesse communautaire » consiste à tirer parti des actifs locaux pour un bénéfice communautaire plus équitable.

Par « chaînes d'approvisionnement diversifiées », on entend des chaînes d'approvisionnement où sont représentés des fournisseurs appartenant à des personnes diverses, des entreprises sociales, des petites et moyennes entreprises.

« Ententes sur les retombées locales » : entente négociée entre un agent de développement privé ou public et une coalition de groupes communautaires.

Les « entreprises appartenant à la diversité » sont des entreprises qui sont détenues à au moins 51 % par un ou plusieurs membres d'un ou de plusieurs groupes en quête d'équité, tels que définis par des organisations de certification telles que Women Business Enterprises, Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council, la Chambre de commerce LGBT+ du Canada, le Inclusive Workplace Supply Council of Canada et le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Il n'y a pas d'implications financières liées à ce rapport à titre d'information.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

En ce qui concerne la recommandation n° 1 de ce rapport, il n'y a aucun obstacle juridique à la réception de ce rapport.

En ce qui concerne les recommandations n° 2 et 3 de ce rapport, il n'y a aucun obstacle juridique à l'approbation des modifications proposées au Règlement sur les approvisionnements.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Il s'agit d'un rapport à l'échelle de la ville.

COMMENTAIRES DU(DES) COMITÉ(S) CONSULTATIF(S)

Aucune recommandation n'est requise de la part des comités consultatifs établis par le Conseil.

CONSULTATION

Comme mentionné dans ce rapport, un programme d'approvisionnement social efficace nécessite le développement d'un réseau de personnel, de partenaires communautaires et industriels pour soutenir la définition des résultats, l'identification des obstacles et des opportunités et la fourniture d'avantages sociaux. Le Service des approvisionnements a commencé par mettre en place un réseau composé de neuf secteurs de services de la ville, de six partenaires communautaires et de sept groupes représentatifs de l'industrie afin de présenter l'idée de l'approvisionnement social et d'établir les conditions nécessaires à sa réussite.

Jusqu'à présent, l'engagement de l'industrie s'est principalement concentré sur l'industrie de la construction, car la construction présente la plus grande opportunité pour l'approvisionnement social étant donné ses longues chaînes d'approvisionnement et le fait qu'environ 50 pour cent des dépenses annuelles de la ville sont consacrées à la construction et aux activités liées à la construction.

Pour soutenir le développement du réseau requis de personnel, de partenaires industriels et communautaires, un groupe consultatif sur l'approvisionnement social a été créé pour aider les services d'approvisionnement à définir les résultats, à fournir un soutien aux fournisseurs et aux départements, et à établir des liens avec les partenaires communautaires pour étendre l'engagement externe.

Le personnel du Service des approvisionnements continuera de collaborer avec les services municipaux et les partenaires communautaires et industriels tout au long des phases de développement et d'opérationnalisation de tout futur programme d'approvisionnement social.

IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La Ville d'Ottawa veille à ce que les achats comprennent une conception, des critères et des caractéristiques accessibles, conformément à l'article 5 du Règlement sur les *Normes d'accessibilité intégrées de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11.

L'approbation par le Conseil des recommandations contenues dans ce rapport et les travaux supplémentaires menés par le Service des approvisionnements réduiront les obstacles à la participation des petites entreprises, des entreprises sociales et des entreprises appartenant à la diversité, y compris celles détenues ou gérées par des personnes handicapées, au processus d'approvisionnement de la ville.

Les personnes handicapées sont touchées de manière disproportionnée par le sous-emploi et le chômage. Les répercussions de ce rapport pourraient avoir un impact significatif sur l'augmentation des opportunités d'emploi pour les personnes handicapées.

IMPLICATIONS CLIMATIQUES

Une fois que le Conseil aura approuvé la recommandation 2 et que les Services d'approvisionnement auront effectué des travaux supplémentaires, y compris la formation offerte au personnel de la Ville, les services seront davantage habilités et encouragés à tenir compte des répercussions environnementales et climatiques dans le processus d'approvisionnement, de la planification à l'élimination.

IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES

La ville d'Ottawa pourrait utiliser l'approvisionnement social comme un levier supplémentaire pour faire avancer les objectifs de stimulation économique de la ville et peut être un pilier qui soutient une reprise économique équitable après la pandémie mondiale de COVID-19⁸.

⁸ An Equity Lens – Impacts of COVID-19 on Populations of Greatest Needs, Ville d'Ottawa, avril 2020; COVID-19 Economic Update and Recovery and Rebound Program (ACS2021-PIE-EDP-0018); Note technique : Incidence sexospécifique de la COVID-19, 25 mars 2020 ([lien](#)); Une optique d'équité à la reprise après la COVID-19 : Recommandations, juin 2020 ([lien](#)).

IMPLICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Une fois que le Conseil aura approuvé la recommandation 2 et que les Services d'approvisionnement auront effectué des travaux supplémentaires, y compris la formation offerte au personnel de la Ville, les services seront davantage habilités et encouragés à tenir compte des répercussions environnementales et climatiques dans le processus d'approvisionnement, de la planification à l'élimination.

IMPLICATIONS AUTOCHTONES, EN MATIÈRE DE GENRE ET D'ÉQUITÉ

« L'achat durable est l'intégration de considérations sociales, environnementales, éthiques, économiques et culturelles, ainsi que de la qualité, du prix et de la disponibilité dans le processus d'achat, de la planification à l'élimination.

L'approbation par le Conseil de la recommandation n° 2 du présent rapport permettra d'uniformiser la définition de la meilleure valeur pour y inclure le terme « durabilité ».

« L'approvisionnement social fait partie de l'approvisionnement durable et signifie que l'approvisionnement est effectué de manière à promouvoir la création de communautés saines, diversifiées et inclusives, ce qui comprend la création de possibilités de formation et d'emploi, la promotion d'une main-d'œuvre et de chaînes d'approvisionnement diversifiées, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de l'inclusion sociale.

L'approbation par le Conseil de la recommandation n° 3 du présent rapport offrira des opportunités aux entreprises sociales dont le produit de ces contrats est garanti d'être réinvesti dans la communauté, comme c'est le cas pour les agences à but non lucratif et les organisations caritatives.

Comme indiqué dans le présent rapport, le personnel a identifié diverses possibilités d'adapter les processus d'approvisionnement, de soutenir et de conseiller le personnel des services sur l'intégration des impacts sociaux dans leurs activités et objectifs commerciaux, et d'habiliter et d'encourager les vendeurs potentiels à participer aux achats de la Ville. La combinaison des travaux en cours favorisera la participation des collectivités qui méritent l'équité dans le processus d'approvisionnement de la Ville.

IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Il n'y a aucun risque associé à l'approbation des recommandations de ce rapport.

If you require additional assistance, contact your Business Support Services Unit.

IMPLICATIONS RURALES

Il n'y a pas d'implications rurales associées à ce rapport.

TERME DES PRIORITÉS DU CONSEIL

Ce rapport soutient les priorités du mandat 2019-2022 du Conseil, à savoir la croissance et la diversification économiques, l'excellence du service par l'innovation et les communautés prospères.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Document 1 : Règlement sur les marchés publics – Modifications proposées en matière de marchés publics sociaux

Document 2 : Analyse du marché des marchés publics sociaux

Document 3 : Partenaires d'engagement

Document 4 : Motion – Efforts de relance économique

Attachments to this report are in English. The City of Ottawa may translate these attachments or parts thereof on request. Requests should be forwarded to:

jennifer.mccabe@ottawa.ca.

Les pièces jointes du rapport sont en anglais. La Ville d'Ottawa pourra, sur demande, les traduire au complet ou en partie. Les demandes doivent être soumises à :

jennifer.mccabe@ottawa.ca.

DISPOSITION

Sous réserve de l'approbation du Conseil, le personnel mettra en œuvre les recommandations 2 et 3 telles que décrites dans le rapport.